

Texte provisoire. Ne pas citer.
This is a draft. Please do not quote.

Dispositifs de chasse à l'homme à la fin des Lumières.

Les hommes et les choses.

Maria G. Vitali-Volant

Chercheur Laboratoire sur l'Industrie et l'Innovation - Université du Littoral Dunkerque

Nous sommes dans les années 1793-1794 en Suisse. Les frontières glissent et changent : celles de la France révolutionnaire autour de la Suisse qui négocie son autonomie et devient un observatoire privilégié de la situation politique de ces années de transformations cruciales. Dans ce contexte, toutes les aventures sont possibles. Nous restons dans une zone d'ombre où les individus prennent plusieurs masques et où se croisent les intérêts et les manœuvres diplomatiques de plusieurs protagonistes de l'Histoire. Les polices secrètes de Marie Caroline, reine de Naples, et de l'empereur d'Autriche Léopold II conjuguent leurs efforts et leurs savoirs policiers pour éliminer un adversaire téméraire et un formidable accusateur de la politique de leurs souverains. De l'autre côté, pour des raisons différentes, les agents de Robespierre veulent s'emparer d'un girondin encore en vie : le comte milanais Giuseppe Gorani, écrivain, diplomate et « honnête aventurier », auteur, entre autres, des sulfureux *Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernements et des mœurs des principaux Etats de l'Italie* (Paris, Buisson, 1793) où il dénonce la politique arriérée des souverains en Italie, et des ravageuses *Lettres aux souverains* (Paris, 1793), une série de pamphlets révolutionnaires qui montre l'envers du décor des cours européennes. Dans la *Préface* de l'ouvrage *Mémoires secrets... d'Italie* nous lisons :

Après avoir longtemps étudié les Gouvernements des différents peuples dans leur Histoire ancienne et moderne, et pendant les différentes Négociations dont j'ai été chargé, j'ai encore voyagé dans les divers états de l'Europe pour en connaître par moi-même les Peuples, les Princes, les Ministres, ceux qui avoient de l'influence dans les affaires, leur vie privée, leur vie publique, pour connaître en un mot les hommes et les choses, et j'ai tenu partout un journal exact de mes découvertes et de mes observations ; partout aussi je me suis assuré de correspondants libres et éclairés pour continuer mes recherches [...] je le sais par expérience : dans tous les pays que j'ai visités, j'ai trouvé de ces hommes qui, sous les yeux des tyrans, préparaient dans le silence de leurs cabinets les moyens de les détruire. J'ai connu des philosophes qui, pour leur propre satisfaction seulement, avoient composé des recueils d'observations sur les Mœurs, la population, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les lois, la religion et le gouvernement de leur

patrie ; d'autres avoient recueilli des anecdotes secrètes et fort intéressantes sur les personnages des deux sexes qui avoient été ou qui étoient encore les principaux ressorts des intrigues de leurs Cours [...]¹.

Trois données émergent de cette *Préface*, d'abord l'attitude d'historien voyageur, comme il aimait se définir lui-même, de l'auteur ; sa profession de diplomate et d'homme de cour, habitué aux pratiques de ce milieu, bénéficiant des informations qui circulaient dans le réseau interétatique des philosophes et des savants de la République des Lettres où s'organisait la révolte et se pratiquait la résistance aux politiques des gouvernements en charge et enfin la manière de collecter des informations en utilisant les sources cachées, les relations secrètes et les rapports que s'échangeaient, entre autres, les adeptes à la Massonerie dont Gorani faisait partie dès sa jeunesse. En peu plus loin dans le même texte, Gorani nous donne les dates de ses voyages en Italie : 1779-1780 et, plus tard, en 1787 et 1790. Son lieu de départ pour les états italiens : la Suisse où il s'était réfugié en 1771 après les procès et les disputes familiales à Milan et où il avait construit un réseau d'amitiés parmi les philosophes de ce pays observatoire de la politique européenne, lieu de circulation d'ouvrages interdits et des savoirs et aussi d'échanges avec la France et le Milanais. Selon les études de Franco Venturi, on doit à Gorani la diffusion en Suisse des ouvrages politiques et philosophiques de Cesare Beccaria et de Pietro Verri, ainsi que les souscriptions et les envois à Milan d'ouvrages interdits ou des contrefaçons. Nous savons, par la correspondance de Gorani avec l'astronome toscan Giuseppe Slop, qu'en Suisse l'auteur milanais entretenait des relations épistolaires avec Condorcet, Bailly, et d'autres philosophes révolutionnaires. Cela nous fait comprendre ses intentions politiques car, ce passeur d'idées et d'ouvrages, cet observateur – « *Avventuriero onorato* », pour reprendre le titre de la comédie de Goldoni qui lui va si bien, homme inquiet et « mécontent de tout » comme il se décrit lui-même dans l'introduction de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie*, écrits de l'exil de Genève en 1811-1816, avait choisi d'analyser les pays de l'Italie gouvernés par les Bourbons et la papauté où les nouvelles idées philosophiques et politiques, surtout vers la fin des années 1780, fatiguaient à se mettre en route. En effet, malgré les efforts, à Naples, de ministres comme Tanucci ou la présence de fonctionnaires philosophes et savants qui collaboraient avec la monarchie par la voie des Lumières, comme Domenico di Gennaro Duc de Cantalupo, Leonardo Panzini, Giuseppe Palmieri, Melchiorre Delfico, Domenico Cirillo, Domenico Cotugno, le « frère » de Gorani dans la loge massonique de la « *Concordia* » Troiano Odazi et tant d'autres, le royaume de Naples était gouverné de manière despotique et arbitraire par le couple royal et les réformes tardaient à se

¹ Giuseppe Gorani, *Préface*, in *Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernemens et des mœurs des principaux Etats de l'Italie*, par Joseph Gorani, citoyen françois, 3 t., Paris, Buisson, 1793, t. 1, pp. iij.

mettre en route. Ces *Mémoires* italiens, en trois tomes, seront publiés à Paris durant la Révolution en tant qu'ouvrage de propagande politique à soutien des idées révolutionnaires à cause de leur contenu de combat contre les gouvernements arriérés de l'Italie du Sud. Mandaté probablement par ses amis Girondins, l'ouvrage sur l'Italie de Gorani est précédé par une longue histoire d'écriture : auteur en 1770 de l'ouvrage d'économie politique *Il vero dispotismo* où il avait fait la différence entre le despotisme et la tyrannie, où il s'était attaqué au droit de propriété et avait confié ses espoirs de réforme de la société en la « Force pure » d'un despote éclairé contre les pouvoirs des corps intermédiaires, l'écrivain avait adhéré à la physiocratie et écrit des essais sur les droits régaliens, sur les impôts, et des éloges de savants italiens. Avec ces mémoires italiens il se place à l'intérieur du système pour en découvrir les failles, pour dénoncer à l'opinion publique, c'est à dire l'ensemble de la société savante de son époque, les scandales, les écarts des tyrans, leur incohérence et leurs faiblesses éclatantes face au travail secret et constructif d'une nouvelle instance sociale et politique, celle des Philosophes « dans leurs cabinets » qui travaillent pour renverser les trônes. Cet ouvrage marque le passage du réganisme au constitutionnalisme révolutionnaire de l'auteur qui avait commencé sa carrière de philosophe sous la férule de Beccaria. Gorani avait partagé, à sa manière, avec Pietro Verri, Giuseppe Visconti di Saliceto, Paolo Frisi et les autres philosophes milanais, la saison des réformes en Lombardie autrichienne dans les années 1770 et 1780.

Nous sommes à Naples en 1790 et Gorani entre en contact avec l'intelligentsia napolitaine dans un moment où les nouvelles de France font durcir la situation politique. La reine de Naples Marie Caroline, au courant de tout ce qui se passe dans son royaume par sa police secrète, doit connaître le nom de cet observateur milanais - autrichien qui côtoie les hommes qui sont proches du trône comme le duc de Termoli, le marquis du Vasto et le comte de Lemberg, ambassadeur impérial à Naples. Mais la figure de Gorani se dessine mieux aux yeux de la reine au début de l'année 1791 quand l'agitateur milanais est chargé par Gabriel Mirabeau d'une mission secrète de prise de contacts avec les philosophes italiens sensibles aux idées révolutionnaires. La mission de Gorani est interrompue en route à cause de la mort du tribun. De toute façon les souverains européens vont connaître l'écrivain milanais en 1792, car son nom figure dans la liste des nouveaux citoyens français nommés par l'Assemblée Nationale en séance extraordinaire. Gorani partage cet honneur en compagnie de Bentham, Washington, Kosciusko et tant d'autres. Marie Caroline, qui recevait des renseignements sur les événements de France par ses informateurs et ses diplomates, a dû marquer ce nom sur son livre noir comme l'avait fait son frère l'empereur d'Autriche Léopold II qui en décembre 1791, informé par ses agents en France, émet un décret pour radier le comte Gorani du livre d'or de la noblesse milanaise, le bannir de sa

patrie et le décréter de prise de corps mais sans confiscation des biens car il ne faut pas bruyamment l'affaire. Le gouvernement du Milanais, par la voix du « consultore » Khevenhüller² (rapporteur à la cour de Vienne), évite le scandale qui aurait éclaté parmi les philosophes milanais sympathisant pour la cause révolutionnaire. En revanche le scandale qui est à l'origine de la haine de la reine de Naples pour Gorani éclate en 1793, date d'édition des *Mémoires secrets... d'Italie*. Dans l'ouvrage, le nom de Marie Caroline surgit des reportages « goraniens » comme celui d'une messaline. En premier lieu, les rapports de la reine avec lord Acton. Marie Caroline qui « [...] a les passions aussi fortes, les mêmes vices, les mêmes inclinations que sa sœur Antoinette de France et de ses autres sœurs qui se rassemblent plus au moins. », est experte en intrigues de cœur et « [...] Semblable à une Messaline, elle s'est livrée sans pudeur et sans choix aux hommes les plus méprisables et de la classe la plus abjecte. » et ainsi de suite. Marie Caroline prend des amants ambitieux et qui exploitent sa faiblesse, parmi lesquels il y a le premier ministre lord Acton. Cet homme de peu de mérites politiques mais champion en *ars amandi* gouverne le malheureux royaume de Naples. Gorani insiste sur l'incapacité à gouverner du roi Ferdinand, ignorant et complice de la reine, et continue avec les accusations les plus honteuses. Gorani a sûrement exagéré mais il a recueilli ces informations des sujets de la reine, les voix *off* qui circulent à Naples. Un facteur indicatif de la renommée de la reine et de la cour dans le milieu intellectuel napolitain qui est à l'origine de ces informations chuchotées.

Double stratégie de la reine de Naples contre le citoyen Gorani. La partie manifeste des choses.

Offensée dans son amour propre, Marie Caroline, en début 1794, écrit à son ami l'ambassadeur de la cour de Naples à Vienne, le marquis de Gallo, une lettre où elle signale que l'auteur de l'ouvrage dangereux qui vient de sortir en France se trouve à Genève³. La reine demande que Gorani soit :

[...] Amené à passer en Suisse. L'empereur alors le réclamerait comme un de ses sujets aux termes de l'édit rendu dernièrement par les Suisses et par lequel ils s'engagent à livrer les perturbateurs. Il y a là bas le baron de Buol, homme zélé pour la bonne cause.

² Giuseppe Gorani, *Dal dispotismo alla Rivoluzione francese (1767 – 1792)* pubblicata da Alessandro Casati, Milano, Mondadori, 1937, n. 11, pp. 489-493.

³ Gorani en réalité se trouve à Céligny, dans l'enclave genevoise, où il est Commissaire du pouvoir exécutif français. Il est en contact avec le Résident Delhorme et il jouit de la confiance du Ministre des Finances Etienne Clavière et du Ministre des Affaires Etrangères Desforgues. Cf. Archives du Ministère des Affaires Etrangères de Paris (AMAEP), *Correspondance politique, Genève, lettres de Gorani à Clavière et à Desforgues*.

Si vous croyez facile, faites-lui de propositions. Je crois rendre service aux autres en empêchant la diffusion de cet ouvrage⁴.

On commence à voir se dessiner la stratégie manifeste de la reine: interdire la diffusion du livre dans les états autrichiens, faire arrêter Gorani par la police autrichienne et si cela se révélait impossible alors y arriver elle-même. Gallo écrit à Lord Acton le 10 avril 1794 pour l'informer de son action auprès du ministre des Affaires Etrangères autrichien Franz Thugut⁵ pour interdire la diffusion de l'ouvrage au moment de la sortie de la traduction allemande du livre dans les états prussiens et il en reçoit la promesse que l'ouvrage sera interdit dans les états autrichiens⁶. En même temps, à Turin, le prince de Marsico, diplomate napolitain fidèle à la reine, probablement sollicité par la même, se déclare prêt à s'occuper du transport de l'auteur dans les états autrichiens⁷. Le 3 juin Marie Caroline écrit à De Gallo pour l'informer qu'elle a chargé deux agents pour donner la chasse à Gorani: les émigrés français, à son service en Suisse, le marquis de Bombelles et le chevalier de Bressac. « [...] Ils étaient bien près de l'attraper (dit la reine); mais ce misérable est lesté et ne sera pas facile à se laisser prendre »⁸. Marie Caroline s'impatiente mais De Gallo agit prudemment car il est aussi aux ordres de lord Acton qui lui suggère d'agir avec circonspection. Dans une lettre à Acton du 15 septembre 1794, De Gallo informe le Ministre que Gorani se trouve à Zurich où Bressac a essayé d'obtenir son extradition mais sans succès car Thugut s'était montré prudent à cause des sympathies des Cantons pour la Révolution. Bombelles et Bressac échouent dans les négociations diplomatiques car Gorani est protégé par les autorités Suisses et par d'autres puissants protecteurs...

La parole à Gorani

En ce moment de l'histoire, faisons un pas en arrière et passons la parole à Gorani qui, dans son autobiographie, relate toute la question et aussi aux autres sources documentaires de l'époque: lettres, dépêches, mémoires des fonctionnaires, rapports de police, notes secrètes, etc. Toute la palette documentaire qui s'amoncele autour des affaires politiques importants. Car Gorani lui-même est un diplomate important et autour de lui se coagulent les efforts d'une foule de personnages au service des instances qui trament les scénarios de l'envers du décor des cours

⁴ Weil-Circello, *Correspondance inédite de Marie-Caroline avec le marquis de Gallo*, Paris, Emile-Paul, 1911, t. 1, p. 176.

⁵ Auquel Gorani, qui connaissait l'allemand, envoyait des dépêches secrètes de la part du Gouvernement révolutionnaire pour négocier une trêve des hostilités.

⁶ Archive d'Etat de Naples - Affaires étrangères - Autriche - 73 - Divers (1794) - Gallo à Acton, 10 avril 1794.

⁷ *Ibid.* Marsico à Acton, Torino, 26 febbraio 1794. Et aussi (Sardegna - Diversi - 1790 - 1798) où nous trouvons une note: « Il principe di Marsiconovo per l'arresto e il trasporto dello scrittore Gorani, 11 marzo 1794 », malheureusement le document principal est manquant.

⁸ *Correspondance inédite...*, *Op. cit.*, p. 207.

et des états au sein du phénomène révolutionnaire. L'affaire Gorani est emblématique pour comprendre le passage d'un système politique à l'autre : des stratégies et pratiques policières de l'Ancien Régime à celles de la République en passant par le bref pouvoir de Robespierre qui annonce, dans ses dispositifs de contrôle et d'interventions judiciaires, l'Etat napoléonien à venir. Le dessous des cartes que cette chasse à l'homme révèle, ouvre des scénarios inédits sur les tactiques de défense et d'attaque d'une guerre en sourdine qui se joue dans un pays « neutre » comme la Suisse par des Etats belligérants qui se font face et qui tiennent à se laisser un espace de manœuvre au cœur de l'Europe. Gorani fut, à tour de rôle, un témoin à sauver, un protagoniste incommode et un « homme à abattre » selon les tournants de l'histoire accélérée des mois de la fin du gouvernement Girondin et du régime de la Terreur, en passant par la mise en distance de l'Empire autrichien et la mise en abîme d'un despote comme la reine de Naples. Dans cette reconstruction difficile, nos sources principales ont été des documents primaires comme la correspondance de Gorani avec l'homme de sciences suisse Georges Louis Le Sage⁹, des sources littéraires et documentaires problématiques comme l'autobiographie goranienne et l'ensemble de la production de l'écrivain milanais et des sources officielles : documents diplomatiques du Ministère des Affaires Etrangères français, les dossiers des Archives d'Etat de Naples, des Cantons suisses. L'histoire va reprendre à Paris où Gorani, en 1793, décide de partir pour la Suisse car il a la mort¹⁰ aux trousses. Sa sensibilité d'aventurier et d'homme du monde lui dicte de s'enfuir et de se cacher dans ce pays où il peut compter sur les confrères, sur les hommes de science, d'église et sur les philosophes qu'il a connus et fréquentés avant son départ pour suivre la Révolution. De plus, il y a la question délicate de l'annexion de Genève à la France, vivement souhaitée par le gouvernement français et fort contestée par Gorani. La correspondance diplomatique entre le commissaire du pouvoir exécutif Gorani et le Ministre des Affaires Etrangères Deforgues témoigne de cet engagement de Gorani vis-à-vis de l'autonomie genevoise.

Pour s'éloigner de son travail au cabinet du Département des Affaires étrangères et de Paris où la situation précipite, le 27 avril 1793 Gorani accepte la mission diplomatique pour le département du Mont Blanc, la Suisse et Genève, que lui confie Clavière. En Suisse il va vivre la

⁹ Giuseppe Gorani, *Lettres de Gorani à Georges Louis Le Sage*, Genève, Bibliothèque Publique Universitaire de Genève, ms. Suppl. 513, ff. 149 – 170. Georges Louis Le Sage (1724-1803). Médecin, mais voué à l'enseignement des sciences physiques. Correspondant de journaux scientifiques. Il fut reçu Bourgeois de Genève en 1770. Membre de plusieurs académies.

¹⁰ Giuseppe Gorani, *Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie*, manuscrit, 4 vol. in 4°, Milan, Bibliothèque de la Società Storica Lombarda. IV, p. 202. [...] J'étais aussi à cette séance nocturne [Gorani est à la Convention, la nuit entre le 9 et le 10 mars 1793], en qualité de spectateur [...]. C'est dans ce conciliabule [entre Danton, Marat et Robespierre] tenu le 9 mars, que fut résolue l'exécution du mouvement extraordinaire pour la nuit du 9 au 10. Le Décret [...] ayant eu aussi son exécution, on savait où trouver les gens qu'on devait massacrer dans cette nuit, au nombre de cinq mille deux cent soixante-treize : j'en étais aussi.

chute des Girondins et l'arrivée au pouvoir de Robespierre. Désormais il va mener une vie d'errance dominée par la peur à cause des persécutions de ce dernier. Durant l'exil, son seul soutien est le réseau suisse de ses connaissances et l'amitié du physicien Georges Louis Le Sage. L'aventurier d'autrefois a perdu le goût des voyages, des jeux savoureux de la vie de société, il cherche protection et asile. En ce moment, Gorani perd toutes ses illusions de réussite et d'affirmation de soi, il ne croit plus en la politique révolutionnaire, il n'est pas d'accord avec ses amis Girondins en matière de politique étrangère, il est profondément contre la guerre d'expansion de la Révolution et les annexions, il voit arriver la perte de la Gironde en faveur d'hommes comme Robespierre. Tout son travail d'écrivain de la Révolution, le succès, les charges et les honneurs qu'il a obtenus sont en train de se retourner contre lui, et il ne peut même plus rentrer à Milan. Devant lui s'ouvre le chemin de l'errance, non plus du voyageur mais du transfuge. L'image qui ressort de ces documents est celle du voyageur chevronné qui a perdu ses points de repère, car sa géographie a été perturbée et son paysage a changé d'horizon. C'est à cause de ces sentiments contradictoires, que Gorani est prêt à renier ses idées, à revenir sur ses convictions car l'angoisse et le désarroi de l'exil le perturbent profondément. Comme tous les exilés de tous les temps, il est en quelque sorte déchu de son identité. Quelle que soit son aisance matérielle dans le lieu d'accueil, où sa situation est souvent précaire, Gorani porte en lui-même sa propre prison. Souffrant d'un mal invisible, ayant peine à être lui-même, le comte milanais devient un être fragile, menacé de tous les déséquilibres¹¹.

Dans la correspondance Gorani-Le Sage qui se déploie de 1793 à 1795, le registre d'écriture change : de la narration des faits et des choses de sa correspondance d'antan, détachée et consciente de sa fonction « sociale », destinée à un groupe de personnes intéressées qui partagent avec l'épistolier son monde, on passe à la seule écriture de soi, sous forme de dialogue avec son interlocuteur sur le thème essentiel et désespérément personnel de la survie. Dans ce contexte, les descriptions des hommes qui les poursuivent, ses considérations sur la police qui n'est plus, à ses yeux, un élément d'ordre mais l'outil de la violence d'Etat, se heurte avec son credo politique. Il a cru en la Révolution, au projet politique girondin et il est devenu « fonctionnaire » de la République. Son parcours agité l'a conduit à devenir un agent secret de la Révolution, il fait partie lui aussi des hommes qui exercent le pouvoir obscur de la « Haute police » en stricte contact avec les instances gouvernementales. Pourtant il n'arrive pas à concevoir la violence du changement et le renversement de la situation. Ses modalités d'écritures, son style, changent à contact avec ces épouvantails cauchemardesques que sont à ses trousses.

¹¹ Giuseppe Gorani, *La casa del pastore di Buch*, in *Dalla Rivoluzione al volontario esilio (1792-1811)*, a cura di Elena Puccinelli, introduzione di Carlo Capra, Milano, Cariplo Laterza, 1998, p. 203. [...] Ho tentato anche di lasciarmi morire d'inedia [...], trad. [...] J'ai essayé de me laisser mourir de faim [...].

L'univers de la raison pour laquelle a vécu s'effondre face à la barbarie d'un ordre qui croyait disparu à jamais, celui des assassins à la solde des tyrans.

Du point de vue politique, la correspondance d'exil de Gorani est un témoignage important car nous sommes dans les moments des troubles du changement des pouvoirs entre la Gironde et Robespierre et, ensuite, de la Terreur. L'interlocuteur de Gorani joue pour lui le rôle délicat de guide et d'intermédiaire dans le réseau des amis suisses qui peuvent accueillir le transfuge et des représentants du gouvernement jacobin qui cherchent à rapatrier ce témoin pas commode mais détenteur de nombreux secrets d'Etat.

Un voile de contradictions et de mystère s'étend sur cette période contrastée de l'exil en Suisse de Gorani. L'écrivain brouille les pistes : d'un côté il renie sa participation au pouvoir révolutionnaire et de l'autre il continue de s'occuper des « Affaires » diplomatiques français, au moins jusqu'à l'année 1794, à cause de l'intensification de la Terreur. Le récit autobiographique des lettres à Le Sage et celui du quatrième volume de l'autobiographie goranienne se rejoignent et s'éloignent sans cesse sur des détails, des dates, des omissions (dans l'autobiographie). La confrontation de ces deux textes est essentielle pour comprendre les changements, les états d'âme, les sentiments profonds de cet homme désenchanté¹², témoin oculaire engagé au cœur de l'événement le plus important de son temps.

La correspondance de l'exil de Gorani s'étale sur une brève période mais d'une extrême intensité pour l'écrivain qui se déplace sans arrêt de Céligny dans le Vaud à Buch¹³, à la frontière autrichienne, en passant par Lausanne, Lucerne, Zurich. Ce long périple zigzaguant d'un village à l'autre, d'une maison pastorale aux chambres d'hôtes dans toute la Suisse est à lui seul un chef-d'œuvre de ruse et d'habileté diplomatique, car le transfuge évite soigneusement le territoire de Genève¹⁴ où à partir du 2 février 1793 s'est amplifié le mouvement révolutionnaire sous la direction du nouveau Ministre résident Soulavie¹⁵, ami de Marat. Au mois d'octobre de la même année, Gorani se réfugie à Céligny pour se protéger de la surveillance de ce dernier. Gorani, à cette époque, fait partie des cinq commissaires du pouvoir exécutif français, mais son passé girondin lui attire la défiance du Ministre résident, qui accuse Gorani de trahison en faveur du

¹² Cf. Buffaria, Pérette. *1789 à l'épreuve de la langue : Alfieri, Gorani, Mazzei*, in *Langages de la Révolution (1770-1815)*. Actes du 4^{ème} colloque international de lexicologie politique, publ. De l'INALF, Paris: Klincksieck, 1995, 91, [...] Dès le « disincanto » de 1791, trois éléments deviennent quasi obsessionnels (pour Alfieri, Gorani, Mazzei) : le morcellement de la chronologie, l'inadéquation des mots et des choses, le désir de fuite. Les événements sont alors filtrés par une écriture dont le signe dominant est la séparation et la mise à distance.

¹³ En réalité Buchs dans le Canton de Toggenburg.

¹⁴ Cf. Soboul, Albert. *Genève*, in *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris : Presses Universitaires de France, 1989, pp. 495-496.

¹⁵ L'ex abbé Soulavie, Ministre résident français à Genève.

gouvernement autrichien et aussi de conspirer en Suisse contre la France. Beaucoup de lettres¹⁶ se croisent entre le nouveau Ministre des Affaires Etrangères Deforgues, Soulavie, Gorani et la foule d'informateurs qui travaillaient pour la France et les autres puissances de la coalition en Suisse. Gorani est un survivant peu commode : il a servi la Révolution, dont il connaît tous les rouages, il a de l'expérience et il est fort apprécié en Suisse¹⁷ ; il faut le discréditer dans les deux pays. Pour la première fois Soulavie parle de Gorani comme d'un étranger au service de la République, mais dont il faut se méfier. Cela démontre que l'esprit cosmopolite de la Révolution s'affaiblit face à l'idéologie nationaliste et à la politique des guerres d'expansion, décidée par le gouvernement girondin et poursuivie jusqu'à l'Empire.

La chasse à l'homme

Le récit rocambolesque et tragique de la chasse à l'homme de Gorani en Suisse apparaît dans le dernier tome de ses *Mémoires*. L'autobiographe reconstruit le parcours de ses persécutions dans un récit des poursuites, déguisements, embuscades, reniements, négociations, stratégies diplomatiques différentes où la victime, en lutte contre la montre, est forcée d'activer toutes ses ressources intellectuelles et tous ses savoirs pour survivre dans un univers perturbé et changeant où il n'y a que peu de points de repères. Les documents d'archive ponctuent à plusieurs reprises l'intrigue littéraire ainsi que les échanges épistolaires sur la période très brève de l'année 1794. Nous sommes à Céligny, ce 14 janvier 1794, où arrive la dépêche du Comité de Salut Public qui demande l'arrestation et l'extradition en France de Gorani. Prévenu en pleine nuit par ses amis suisses de l'arrivée des agents de Soulavie, Gorani et son domestique partent à pied et sous la neige pour Vic et Nyon d'où ils se dirigent en carrosse vers Soleure. Les fugitifs ont une petite marge de temps sur leurs persécuteurs auxquels se sont ajoutés étrangement les sicaires de la reine de Naples. Car Marie Caroline, mécontente des hésitations diplomatiques, a jugé bon de s'engager sur deux fronts : « officiel » en exerçant des pressions sur le Gouvernement autrichien et secret, arbitraire et tyrannique en utilisant les moyens de l'assassinat politique pour assouvir ses ressentiments et sa haine. L'entrée en scène des agents de main de la reine accélère la fuite à

¹⁶ Lettre de Soulavie à Deforgues de Genève le 4 septembre 1793, Archives, Ministère des Affaires Etrangères, Paris : (AMAEP) *Correspondance politique, Genève*, vol. 99, f. 366. Soulavie dit : « [...] Le citoyen Gorani est étranger en dehors de la République et il peut avoir toutes les idées qu'il veut sur les formes de gouvernement mais [...] nous aiderons avec toutes nos forces les commissaires qui travaillent pour la République » in Giuseppe Gorani, *Dalla Rivoluzione al volontario esilio, Op. cit.*, n.9 (Puccinelli), ch. 34, p. 392.

¹⁷ L'historien suisse Galiffé écrit que Gorani était à Genève à la même période que Soulavie et que « [...] Gorani, un étranger dont l'autorité, moins claire mais beaucoup plus respectée que la sienne (de Soulavie) il semblait le mettre en ombre [...] » Cit. in Gorani, Giuseppe. *Ibid.*, n.6, ivi. L'historien suisse insiste sur le fait que Soulavie était en train de préparer l'annexion de Genève à la France, contrairement à Gorani qui était partisan de l'indépendance de la ville de Calvin.

travers toute la Suisse de Gorani, poursuivi par les agents français et par deux brigands napolitains, les soit disant barons de Colombier ou Colombe et de Schelm¹⁸ entourés d'une bande d'hommes sans scrupules. Nous avons ces informations de plusieurs sources y compris celles du Résident de Venise en Suisse, le Baron de Sanfermo, qui dans une dépêche de 1794 relate aux Inquisiteurs de la situation politique en Suisse. Parmi les informations qu'il reçoit de M. Orelli, chef de la police zurichoise, il y a les nouvelles sur le comte Giuseppe Gorani « poursuivi par six agents napolitains ».

Le 16 janvier 1794, se dirigeant vers Moudon (Berne), Gorani se rend compte de la situation car on l'informe qu'il y a plusieurs individus suspects à sa recherche dans les auberges de tous les villages environnants. A ce point, le 17, il court vers Fribourg, mais son cher ami le puissant pasteur Bridel, qui l'a accueilli durant son séjour à Céligny, lui envoie un messenger pour le mettre en garde d'une embuscade qui se prépare sur la route. Il va changer de parcours et il se rend à Orlones. Dans ce temps, l'écrivain commence son ouvrage contrasté des *Lettres aux français*, où il dénonce l'imposture du Gouvernement Révolutionnaire.

La poursuite continue : d'Orlones, il essaye de rejoindre encore Fribourg mais il reçoit des lettres anonymes en le mettant en garde contre les immigrés français qui s'y sont réfugiés et qui peuvent le reconnaître et le dénoncer.

Du 17 au 21 janvier, Gorani voyage vers Morat et arrive à Berne où les magistrats de la ville lui interdisent l'accès de la ville. Cependant Gorani y réside dans un hôtel célèbre où décide de ne pas descendre dans la salle à manger pour éviter les mauvaises rencontres. Le 23 et le 24 n'ose pas s'aventurer dans les rues en plein jour mais il se promène dans la ville la nuit sous une fausse identité, celle de Leopoldo da Coazzano. Le 25, il repart pour Soleure. Ici Gorani explique sa position aux magistrats de la ville et leur fait part de ses problèmes vis-à-vis des puissances qui veulent le consigner aux sicaires napolitains. Les magistrats le protègent et décident de dévier Colombier en inventant une fausse piste de recherche.

Le 29 Janvier il est à Bâle où il reste le 30 et 31 janvier 1794. Dans cette ville de frontière il est informé qu'il doit fuir aussi les émissaires de Vienne qu'ils veulent le rapatrier en territoire autrichien. Son aubergiste l'informe qu'on a soudoyé les agents autrichiens pour retarder son arrestation. Ce gain de temps lui permet de fuir. Sur la route commence à se rendre compte que son itinéraire est connu par beaucoup de personnes qui sont au courant de la chasse à l'homme endiablée dont il est la victime. L'écrivain milanais arrive à la conclusion que ses amis suisses ont établi un réseau de salut pour le protéger. Le 1 février il met une perruque noire, s'habille en homme d'église et il se rend à Brugg dans le canton de Berne sur l'Aar où il reste du 5 au 7

¹⁸ Cf. A. Ademollo, *Il Conte Gorani*, Firenze, 1879, n. 2, pp. 44-46.

février. Ici le récit des *Mémoires* relate d'un événement romanesque car on assiste à une rencontre extraordinaire entre la proie et son chasseur. Colombier, toujours aux trousses du comte milanais, est descendu dans la même auberge ! Les agents napolitains les cherchent sous le nom de Coazzano, il devient Adam Schmidt et le 7 février part pour Lenzburg, mais sur la route entre Lenzburg et Mellingen il est arrêté par Colombier. Son déguisement en ecclésiastique le sauve ainsi que son idiome farci de citations latines et allemandes. Les bandits sont pris au piège et le laissent partir. Cet épisode nous renvoie aux considérations du voyageur Gorani durant son séjour à Naples où il avait remarqué l'absence d'une politique de prévention du crime dans le royaume et accusé la police napolitaine d'être inefficace et mal dirigée. Heureusement que « [...] Le peuple napolitain est doux... ». En revanche, Gorani signale dans ses *Mémoires* l'efficacité de la police vénitienne en 1768 qui est au courant de l'identité de tous les étrangers qui entrent en territoire lagunaire et qui surveille discrètement la ville en arrivant toujours à prévenir les crimes :

[...] la grande tolérance, qui a toujours régné dans cette ville, était aussi un moyen qui facilitait ceux qui voulaient y vivre ignorés [...] l'exactitude même de la police favorisait ceux qui voulaient cacher leur vie sans aucun autre dessein que de vivre librement et ignorés, car elle mettait chacun à l'abri des recherches d'autre genre. [...] J'ignore si cette liberté honnête et sage est encore aujourd'hui sur le même pied. Il est vrai aussi que cette liberté s'étendait au libertinage le plus débordé, mais ce libertinage dégénérait très rarement en désordre pour le public. On laissait chacun se conduire comme il voulait, pourvu qu'il ne donnât aucun scandale ; et c'est à empêcher ce scandale que la police était active. [...]¹⁹.

Le temps des voyages de jeunesse est loin de ce 12 Février 1794 où Gorani est à Zurich et il descend à l'hôtel du Sckwerdt sous le nom d'Agostino Rota. Ici, il trouve une lettre qui le renseigne sur la permanence de Colombier toujours à ses trousses. Enfin il arrive à San Gallo où l'on informe que son persécuteur est très proche. Il part donc à cheval pour Appenzell où il est bien accueilli mais il n'y reste pas. Le 1 mars il est à Glaris où les paysans font sonner le tocsin pour l'avertir de la présence des bandits. Après il va à Lucerne où les magistrats de la ville, proches du Gouvernement autrichien et en accord avec les motivations et les actes de la reine de Naples, accueillent la demande de son extradition formulée par le Nonce apostolique (car la Curie de Rome n'avait davantage apprécié son ouvrage sur l'Italie et la *Lettre au souverain pontife* dans la collection des *Lettres aux souverains* de 1793). Apeuré, Il se voit forcé de rentrer à Zurich. Ici est

¹⁹ Giuseppe Gorani, *Corti e paesi (1764-1766)*, a cura di Alessandro Casati, Milano, Mondadori, 1942, p. 299.

vraiment en danger car les autrichiens sont très proches. Intervient alors de manière directe l'autorité française en la personne de François Barthélemy, nouvel ambassadeur de France en Suisse, qui empêche aux magistrats zurichoïses de le consigner aux autrichiens. Autour de Gorani se croisent les intérêts les plus disparates, se nouent des alliances et, enfin, convergent sur lui les différentes positions politiques qui agitent le milieu gouvernementale suisse durant la Révolution. L'historien voyageur d'antan est devenu une sorte d'emblème, de symbole de la situation politique de ces années cruciales.

Dans ce temps, le projet politique girondin²⁰ échoue et l'écrivain milanais se retire de la scène politique en assistant horrifié à la mise en acte de la Terreur à Genève en juillet et août 1794. En octobre Soulavie est remplacé par Ader et enfin par Desportes, un diplomate avisé et beaucoup plus prudent que Soulavie.

A la fin de l'année 1794, Gorani peut se considérer hors danger car Robespierre est mort et l'ambassadeur français François Barthélemy en résidence à Bâle,²¹ lui est favorable. Même si la persécution de la reine de Naples continue durant les années 1794 et 1795 et le force de se réfugier vers le Nord de la Suisse, à Sciaffouse, l'écrivain milanais peut envisager de rentrer en France où la reine ne pourra plus l'atteindre. La dernière lettre à Le Sage témoigne de ses soucis d'émigration et de ses préoccupations d'auteur : il se plaint de l'édition de sa dixième *Lettre aux Français*. Le ton est bon et l'auteur cite un de ses amis les plus chers : le « journaliste » Karl Oelsner²², observateur de la Révolution réfugié en Suisse où Gorani va rester encore un an pour se défendre de l'accusation d'être un émigré. A cause de cette nouvelle querelle il part à Paris au nouveau Ministère des Affaires étrangères. Ici il arrive à prouver son innocence, mais il se rend compte que pour lui il n'y a plus de place dans les « Affaires ». Son retour en Suisse est définitif et il s'installe à Genève où il va écrire ses *Mémoires*, *L'histoire de Milan* et d'autres ouvrages. Il reste quand même un élément à surveiller car nous avons le témoignage d'un rapport de police durant l'Empire qui le mentionne comme « dangereux » et en contact avec les exilés de Coppet...L'écrivain s'éteint à Genève en 1819.

²⁰ Giuseppe Gorani participe au projet du gouvernement girondin, sous la direction de Roland, de 1792..

²¹ François Marie marquis de Barthélemy (1747-1830), diplomate français, est envoyé le premier janvier 1792 en Suisse comme ambassadeur. A l'époque de l'errance suisse de Gorani il est en service à Bâle. Barthélemy partage avec l'écrivain milanais l'aversion contre les annexions à la France des territoires suisses. Son habilité de diplomate et d'expert en questions économiques lui permet de rester en place après le 9 Thermidor. Il fut le signataire des traités de Bâle entre la France et la Prusse du 5 avril 1795 et celui du 22 juillet entre la France et l'Espagne. Après être élu sénateur sous Bonaparte en 1800, il termine sa vie en Pair de France et Grand Croix de la Légion d'Honneur sous Louis XVIII. Cf. Soboul, Albert. *Dictionnaire...*, *op. cit.*, 87-89.

²² Karl Engelbert Oelsner (1764-1828), journaliste du périodique « Minerva ». Forcé de fuir la Terreur, il se réfugie en Suisse où il écrit son ouvrage *Les effets de la religion de Mabomet pendant les trois premiers siècles de sa fondation*. Cf. Gorani, Giuseppe. *Voyage de M.me X dans son auberge*, manuscrit, Milan : Società Storica Lombarda, vol. 1, p. 43.